



Stockton Group

Timorex Gold

CONFORME À 1907/2006/CE (ARTICLE 31)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TIMOREX GOLD

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>1.1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION NOM CHIMIQUE</b>	TIMOREX GOLD  Huile de théier ( <i>Melaleuca alternifolia</i> )
<b>1.2 UTILISATION DE LA PRÉPARATION</b>	Fongicide
<b>1.3 Demandeur</b>	Stockton (Israël) Ltd., 17 Ha'Mefalsim St., Petach Tikva, P.O.B 3517, 4951447, Israël.
<b>1.4 Fabricant</b>	Stockton (Israël) Ltd., 17 Ha'Mefalsim St., Petach Tikva, P.O.B 3517, 4951447, Israël.
<b>1.5 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE</b>	1-800-535-5053 (USA & Canada) 1-352-323-3500 (International)

### 2. IDENTIFICATION À CARACTÈRE DANGEREUX

Inflammable. Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques

#### Les informations concernant les risques particuliers concernant l'homme et l'environnement :

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Informations sur les composants dangereux \*

Nom commun	n° CAS	%	Numéro EC	Symbole	R-Phrases
Huile de théier	68647-73-4	23.8	285-377-1	Xn, N	R10-22-36/38-50
Ethanol	64-17-5	4.0	200-578-6	F	R11

\* Pour les valeurs limites d'exposition professionnelle, voir la section 8.

#### 4. MESURES DE PREMIÈRE SECOURS

Dégager la victime du lieu d'exposition. Rincer abondamment le produit restant avec de l'eau.

##### **CONTACT AVEC LES YEUX**

Rincer avec de l'eau avec la paupière maintenue écartée pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.

##### **CONTACT AVEC LA PEAU**

Retirer les vêtements contaminés. Laver le reste avec de l'eau et du savon

##### **INHALATION**

Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile : respiration artificielle. . Faire appel à une assistance médicale.

##### **INGESTION**

Se rincer la bouche avec de l'eau en abondance. Faire appel à une assistance médicale. Ne rien donner par voie orale à une personne inconsciente.

**Note au médecin :** Aucun antidote spécial. Administrer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agent de lutte contre l'incendie:** mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), produits chimiques secs.

**Risques d'incendie & explosion :** point d'éclair : 39 °C; un retour de flamme peut survenir dans le cas d'une longue traînée de vapeur.

**Produits de (dé)composition thermique dangereux :** oxydes de carbone.

**Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :**

Jet d'eau à grand débit.

**Protection des pompiers :** Utiliser un appareil respiratoire avec une alimentation d'air indépendante.

**Informations supplémentaires :**

Refroidir les récipients à risque avec de l'eau pulvérisée.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions personnelles :** Porter un vêtement de protection approprié, des gants et des lunettes de protection étanches hermétiquement.

**Précautions pour l'environnement :** prévenir les déversements d'atteindre un cours d'eau, les eaux de surface et souterraines. En cas de fuite d'eau informer bien sûr les autorités respectives.

**Méthodes de nettoyage :** Absorber avec un produit fixant les liquides (sable, diatomite, liants d'acides, liants universels, sciure). Evacuez les matériaux contaminés comme déchets conformément à l'article 13.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne pas rincer avec de l'eau ou des agents nettoyants aqueux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation :** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ventilation requise. Lors de la manipulation, porter des vêtements de protection appropriés.

Conserver à l'écart de sources d'inflammation - Ne pas fumer.

Protéger contre les charges électrostatiques.

**Stockage :** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart de la lumière directe du soleil.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

**Mesures d'ingénierie :** La ventilation est nécessaire.

**Mesures d'hygiène :** Lors des opérations de manutention, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver soigneusement les mains après la manipulation. Laver séparément les vêtements avant de les réutiliser.

### Limites d'exposition professionnelle

**Nom commun :** Huile de théier : Non établie

Éthanol : 1000 ppm TWA (ACGIH)

### Équipement de protection personnelle

**Système respiratoire :** Une protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est maintenue.

**La peau et le corps :** Porter un vêtement de protection approprié. Bottes résistantes aux produits chimiques.

**Mains :** Gants de protection.

La matière du gant doit être imperméable et résistant au produit.

**Yeux :** Lunettes de protection.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>APPARENCE</b>	Liquide
<b>COULEUR</b>	Jaune-brun clair
<b>ODEUR</b>	Odeur caractéristique
<b>POINT D'ÉCLAIR</b>	39 °C
<b>PH</b>	8.9 -9.6
<b>PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES</b>	Non explosif
<b>PROPRIÉTÉS OXYDANTES</b>	Non oxydant
<b>VISCOSITÉ</b>	57,2 mPa. Sec à 20 °C 26,3 mPa. Sec à 40 °C
<b>DENSITÉ</b>	0,925 ± 0.015 g/ml (20°C)
<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b>	Miscible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité

Non soumis à une polymérisation, stable dans des conditions normales de stockage.

### Matières à éviter

Agents oxydants

**Réactions dangereuses :** Aucune

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Toxicité orale aiguë	DL <sub>50</sub> , rats > 2000 mg/kg
11.2	Toxicité cutanée aiguë	DL <sub>50</sub> , rats > 2000 mg/kg
11.3	Toxicité aiguë par inhalation	5.4 mg/l (exposition 4-h)
11.4	Irritation de la peau	Irritant (lapins)
11.5	Irritation de l'œil	Irritant (lapins)
11.6	Sensibilisation	Sensibilisant

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité - Préparation

#### Poisson

CL<sub>50</sub> (96 heures) - truite arc-en-ciel : 5,67 mg/L

#### Daphnia magna

CL<sub>50</sub> (48 heures) : 1,45 mg/L

#### Algues (*Desmodesmus subspicatus*)

CE<sub>50</sub> (72 heures) : 7,21 mg/l

#### Oiseaux

DL<sub>50</sub> oral aiguë - Cailles japonaises : > 2000 mg/kg b.w

#### Abeilles

DL<sub>50</sub> oral (48 heures) : > 95,8 µg/abeille

DL<sub>50</sub> contact (48 heures) : 331 µg/abeille

Toxique pour les organismes aquatiques. Non toxique pour les abeilles et les oiseaux.

### Devenir dans l'environnement – Huile de théier

En raison de sa volatilité élevée et la biodégradabilité immédiate, l'huile de théier n'est pas censée être persistante, mobile ou bioaccumulable dans l'environnement.

### 13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Le produit sera traité, stocké, transporté et éliminé conformément à l'autorité locale de réglementation des déchets. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou le système d'égouts sanitaires.

### 14. INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

#### Réglementations internationales en matière de transport

UN 1993, liquide inflammable. N.O.S, (huile de théier, éthanol)

Classe 3, PG III

#### Réglementation nationale des transports

UN 1993, liquide inflammable. N.O.S, (huile de théier, éthanol)

Classe 3, PG III

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Classification UE :** Conformément à la réglementation européenne (directives 67/548/CEE et ses amendements).

#### Symbole de danger(s):

Xi



IRRITANT

N



DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

#### Phrases R

R10 : Inflammable

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

R51 : Toxique pour les organismes aquatiques

#### Phrases S

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris les aliments pour animaux.

S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S29 : Ne pas verser dans les égouts.

S35 : Ce produit et son récipient doivent être éliminés en prenant les précautions d'usage.

S36/37 : Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.



Timorex Gold

CONFORME À 1907/2006/CE (ARTICLE 31)

S57 : Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche des instructions/sécurité spéciales.

**Classification de l'OMS :**

Classe III : Légèrement dangereux

**16. AUTRES INFORMATIONS :**

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont exactes selon l'état de nos connaissances actuelles à la date de délivrance. Elles ont pour objectif de servir de guide pour une utilisation, manutention, évacuation, entreposage et transport sécurisé, elles n'ont pas vocation à servir de garantie ou de spécification. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être appropriées pour les combinaisons avec d'autres matériaux ou procédés autres que ceux expressément décrits dans le présent document.

**Préparé par :** Département Enregistrement.

**Mise à jour : Mars 2014**